

**Résolution du 21 avril 2009 de M. Christian Zaugg, Mmes Salika Wenger, Nicole Valiquier Grecuccio, Diana Duarte Rizzolio, Sarah Klopmann et Sandrine Burger:
«Pas de mégaparkings en ville de Genève!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 23 mai 2011, dans le rapport R-121 A, PR-787 A/B, PR-792 A)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que trois projets de parking très importants aux Charmilles, à Rive et devant le Jardin anglais ont été déposés en Ville et à l'Etat;
- que chacun de ces parkings propose entre 700 et 800 places de stationnement;
- que leur destination première est commerciale;
- que la réalisation de ces parkings ne pourrait qu'entraîner une augmentation de la circulation au centre-ville, par un effet «aspirateur automobile»;
- que la Ville est, d'ores et déjà, bien dotée en parkings commerciaux: Villereuse, Manor, Cygnes, Cornavin, Seujet, Plainpalais, etc.;
- que la construction de nouveaux parkings ne pourrait que porter préjudice au fonctionnement ou à la mise en place de parkings relais tels que ceux de la Nautique ou de Vernier-Meyrin,

le Conseil municipal s'oppose à la construction de mégaparkings en ville afin de respecter les normes OPBruit et OPAir et entend, en contrepartie, soutenir la création de parkings d'échange en périphérie en vue de diminuer la circulation en ville et réaliser ainsi le transfert modal de la voiture vers les transports publics ou la mobilité douce à l'intérieur du périmètre urbain.